

- TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ -

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRATION N°138/2025

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20251217-D_138_2025-DE

Berger
Levaault

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 116
Titulaires présents : 83
Suppléants présents : 04
Pouvoirs : 07

Date de convocation :

11/12/2025

Date d'affichage :

19/12/2025

Votants :	94	Pour :	94	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au cinéma François TRUFFAUT de Moirans-en-Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BARIOD Denis ; BELLAT Stéphane ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONDIER Jean-Robert ; BOUILLIER Jean-Charles ; BOURGEOIS Rachel ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CASSABOIS Yannick ; CHATOT Patrick ; CIOE Bruno ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CONTEL Jocelyne ; CORAZZINI Sylvie ; CORSETTI Patrice ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DELORME Carole ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DOUVRE Jacques ; DUBOCAGE Françoise ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBEY Olivier ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GUERIN Jean Luc ; GUILLOT Evelyne ; HUGONNET Franck ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; LACROIX Serge ; LANIS Yves ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; PAGET Jean-Marie ; PAIN Michel ; PARIS Robert ; PIETRIGA Guy ; POURCELOT Anaïs ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; ROUX Nathalie ; ROZE Thierry ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNERI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Antoine.

Délégués suppléants présents : FREDY Damien ; GIBOZ Brigitte ; JUHAN Christine ; JULLEROT Pascal.

Excusés ayant donné pouvoir : ANDREY Patrick à BENOIT Jérôme ; GAUTHIER PACOUD Sandrine à BUCHOT Jean-Yves ; GROS DIDIER Jean-Charles à STEYAERT Frank ; HALBOURG Bertrand à PARIS Robert ; MILLET Michel à MILLET Jacqueline ; MORISSEAU Gilles à PROST Philippe ; ROZEK Evelyne à GIROD Franck.

Excusés : BOILLETOT Jean-Marc ; GROS-FUAND Florence (représentée par FREDY Damien) ; FAGUET Jean-Jacques (représenté par JUHAN Christine) ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; LARUADE Laurent (représenté par JULLEROT Pascal) ; MURARO Sylvia ; NEVERS Jean-Claude ; PRELY Fabrice ; REBREYEND COLIN Micheline ; REYDELLET DELORME Emmanuelle.

Absents : ARTIGUES Damien ; AYMONIER Gaëtan ; BANDIERIER Dominique ; BAUDIER Stéphanie ; BIN Richard ; BONIN Robert ; BRIDE Frédéric ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CHAMOUTON Patrick ; DE MERONA Bernard ; DUMONT GIRARD Philippe ; FATON Patrice ; LAMARD Philippe ; PERRIN Alexandre ; PONSOT Pauline.

Secrétaire de séance : Hélène MOREL-BAILLY.

Objet : NATURA 2000 – Etude des populations de triton crêté sur le site Natura 2000 « Petite Montagne du Jura »

Rapporteur : Jean-Paul DUTHION

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

Le site Natura 2000 « Petite Montagne du Jura » a notamment été désigné pour la présence de nombreuses espèces d'intérêt communautaire, dont le triton crêté, un amphibiens dit *prioritaire*. En effet, cet animal est classé en danger de disparition depuis 2008 (dit *vulnérable* sur la liste rouge régionale), et sa présence est rare en Franche-Comté où il occupe des zones humides très localisées et toujours plus fragmentées. Plus localement, l'équipe Natura 2000 fait face à plusieurs problématiques : l'espèce n'a pas été revue depuis plusieurs années sur certains sites historiquement connus pour la reproduction, et la méthode actuelle de détection des populations présente de multiples limites techniques.

Ainsi, et dans la continuité de deux stages étudiants réalisés en 2022 et 2024, il est proposé de mener une étude scientifique visant à dresser l'état des populations de triton crêté sur une quarantaine de mares du site Natura 2000 « Petite Montagne du Jura », reposant sur une méthodologie d'analyse des milieux (fiche descriptive du projet en annexe). Ce projet consolidera la base de données naturalistes interne en permettant de valider la disparition de l'espèce sur certains spots historiques, et de confirmer ou infirmer sa présence sur des mares jugées favorables.

Depuis 2014, l'équipe Natura 2000 accompagne les collectivités et les propriétaires privés dans la restauration ou la création de mares, afin d'améliorer le potentiel d'accueil des amphibiens d'intérêt communautaire et leur mobilité sur le territoire, conformément au DOCOB. Une meilleure connaissance des localisations des populations de triton crêté permettra d'optimiser la stratégie d'intervention locale et d'améliorer la pertinence, l'efficacité et la robustesse des actions sur l'ensemble du site, en priorisant les opérations de restauration et de préservation sur les habitats réels de reproduction et sur leurs connectivités.

Ce projet est envisagé en 2026 et 2027 : montage du cahier des charges et sélection du prestataire d'ici la fin 2026, puis réalisation de l'étude en 2027. D'un montant prévisionnel de 40 000€ TTC, il est entièrement subventionné par la Région et l'Europe (FEADER).

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans sa séance du 10 décembre 2025 a émis un avis favorable,

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

D'APPROUVER le projet d'étude des populations de triton crêté sur le site Natura 2000 « Petite Montagne du Jura »,

D'APPROUVER le budget prévisionnel et le plan de financement correspondant :

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
Prestations étude	40 000 € TTC	Subventions Natura 2000 FEADER (Région et Europe/100%)	40 000 € TTC
TOTAL	40 000 € TTC	TOTAL	40 000 € TTC

D'INSCRIRE les crédits correspondants au budget 2026,

DE SOLICITER la Région et l'Europe selon le plan de financement ci-dessus,

DE CHARGER Monsieur le vice-Président en charge de l'environnement et du développement durable, Jean-Paul DUTHION, et le délégué communautaire en charge de Natura 2000, Monsieur Jean-Noël RASSAU, de suivre ce dossier,

D'AUTORISER Monsieur le Président à engager les démarches et signer tout acte relatif à cette décision, ainsi que tout avenant après avis du bureau.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture et de sa notification ou publication
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon ou par l'application Internet Télerecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Pour extrait conforme,


Le Président

